



Preavis de depart d'un logement

Par **carla57**, le **12/05/2008** à **21:54**

bonjour jaurais besoin d'aide

j'ai pris un appartement avec mon ami en septembre 2007 cependant ^notre proprietaire a omis de nous dire que un bar a concerts allait ouvrir en dessous de notre logement. la vie au quotidien est donc infernal et nous avons donc decide de partir cependant notre proprietaire n'est pas cooperatif .

la bail est au 2 noms celui de mon ami et la mien lui travaille moi je suis au chomage (nb jetais deja au chomage quand nous avons pris l'appartement en septembre 2007 et je le suis toujours a ce jour) est ce que le fait que je sois au chomage reduis mon preavis a 1 moi (sachant que mon ami travaille lui) nous essayons de trouver une solution au plus vite pour partir
merci d'avance